

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 20 Février 2023

Etaient présents : MRS de BECDELIEVRE, SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON, DOUCET, PERRAULT, PERRON, VIGNAUD, MME BOULINEAU

Etaient Absentes-excuses : Mmes THAUVIN ET LIDDLE

Le lundi 20 février 2023 à 18h30, Monsieur Marc de BECDELIEVRE a ouvert la séance et Madame Caroline BOULINEAU a été nommée secrétaire de séance.

A la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022

Délibérations :

- 1/ Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux des premiers résultats du recensement de la population, tels qu'indiqués par le superviseur de l'INSEE. Le nombre d'habitants (237) est supérieur à celui de 2017 (218). Monsieur le Maire se félicite de cette augmentation et précise que ce chiffre réel ne sera pris en compte par l'INSEE que dans 3 ans. Il remercie l'agent recenseur et le coordonnateur communal pour le travail accompli et propose au conseil municipal d'étudier les différentes possibilités d'indemnisation de Raphaële VEZIN pour sa mission. Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, il est décidé de lui allouer une indemnité forfaitaire de 1200 € avec application des cotisations forfaitaires et de lui rembourser ses frais de carburant en sus
- 2/ Monsieur le Maire indique le dépôt en fin d'année 2022 d'une demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rural (FDSR) pour la réalisation de travaux de voirie. Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, cette proposition est approuvée.

Un devis a été demandé pour la remise en état de la route d'entrée du village de Roux. Mr Chaboisson mentionne que la route est dégradée en raison du passage fréquent de gros matériels, et que cela risque de persister.

Mrs Salais et Dupuis indiquent qu'à cet endroit il faut réaliser des travaux particuliers pour la stabilité de la chaussée et souhaitent un engagement de durée sur la qualité du revêtement.

Mr Doucet indique que la route de la Grande Ferme est aussi endommagée, ce à quoi Monsieur le Maire signale le passage de grosses charges, et ce malgré sa limitation en tonnage.

Mr Salais signale aussi le mauvais état de la route de Thou et Monsieur le Maire propose de revoir les routes les plus endommagées et de décider des travaux à réaliser lors du vote du budget.

- 3/ Monsieur le Maire donne lecture de la demande formulée par la Communauté de Communes, en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux, dans lequel il est souhaité la nomination d'un référent communal pour les violences faites aux Femmes. Il est considéré à l'unanimité que ce rôle d'accueil et de conseil est souhaitable mais délicat à mettre en œuvre pour les raisons suivantes : ce rôle devrait pouvoir être confié à un habitant hors conseil municipal ou agent communal ; la mairie est d'ores et déjà ouverte pour toute demande et attentive à toute problématique de ce type ; une mission d'information générale de tous les élus serait plus bénéfique ; la désignation d'un référent lui confère de facto des responsabilités difficiles à assumer. Dans ces conditions, il est décidé de ne pas désigner de référent communal et de prendre des informations complémentaires concernant une possible information générale des élus et agents.
- 4) Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention formulée par le RPI Claise et Creuse pour leur projet de 'Cirque à l'école' auquel 6 enfants de la commune participeront. A l'unanimité, le conseil accorde une subvention de 25€ par enfant, soit 150€.

Informations :

- Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la cour des comptes concernant le SIEIL qui donne des informations sur la situation financière de l'organisme et souligne quelques lacunes, dont la gestion des amortissements et la stratégie d'endettement. Mr Dupuis donne des explications complémentaires sur les nouvelles réalisations envisagées pour l'année à Boussay, dont la mise aux normes des transformateurs et le changement de certains luminaires. Monsieur le Maire indique que la commune de Boussay adhère à ce syndicat pour l'électricité, l'éclairage public et la borne de recharge des véhicules électriques, pour lesquelles il précise, à la demande de Mrs Chaboisson et Vignaud, que 2 cotisations sont appelées annuellement. Monsieur le Maire précise qu'il proposera à terme les derniers travaux d'enfouissement des réseaux du Bourg.
- Monsieur le Maire indique qu'il a revu Mr Courtin au sujet du logo et qu'il lui a fait part des remarques formulées lors de la dernière réunion, avec une attente d'une perspective plus vallonnée et peut-être moins dessinée. Il montre les deux dernières versions proposées et souhaite attendre les nouveaux projets avant décision finale.
- Monsieur le Maire informe les conseillers de la nomination d'un nouveau Sous-Préfet à Loches, qui souhaite venir visiter chaque commune de son Arrondissement. Monsieur Chaboisson demande pourquoi ce changement. Monsieur le Maire répond que le précédent était en poste depuis 4 ans ce qui semble un délai normal pour une relève.
- Monsieur le Maire fait part de la distribution réalisée la semaine dernière du bulletin

municipal de l'année 2022, élaboré avec Espace Création d'Yzeures.

- Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la dernière conférence des maires au cours de laquelle il a été question des biodéchets et de la procédure mise en place pour 2025 afin de réduire le dépôt des déchets verts dans les sacs d'ordures ménagères. Il est préconisé de mettre en place des composteurs collectifs.

Mme Boulineau demande l'intérêt d'un composteur de ce style à Boussay
Ce à quoi Monsieur le Maire répond qu'il serait utile aux personnes qui viennent pour les vacances.

- Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement établi par une architecte paysagère de l'ADAC en ce qui concerne la plantation de divers arbres et haies autour de la Halle.

Mr Chaboisson précise qu'il serait peut-être bon, en prévision des années de sécheresse annoncées, d'y intégrer d'autres arbres fruitiers et d'autres essences apportant plus d'ombrage et de couleurs alternées tout au long de l'année, mais aussi un système par paliers de ruissellement et de retenue d'eau pour que les arbres manquent le moins d'eau possible.

Monsieur le Maire indique qu'il ne faut pas que cela demande trop d'entretien supplémentaire et propose d'associer Mr Chaboisson et Mr Perron à ce projet.

- Monsieur le Maire fait le point sur les 2 événements organisés en ce début d'année. Il indique être satisfait de la 1^{ère} soirée conviviale organisée le 6 janvier par la commune, mais aussi de l'assemblée générale du comité des fêtes avec un Président épaulé par une équipe dynamique.

- Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes ne souhaite plus prendre à sa charge l'organisation d'un événement annuel sur la voie verte, comme ces 2 dernières années, mais afin qu'une animation perdure, a proposé la création d'une association. Cette dernière envisage une journée festive pour fin septembre à Bossay-sur-Claise en 2023 et la suivante à Boussay en 2024, lors de l'année anniversaire de la commune.

- Monsieur le Maire fait un résumé de la réunion qui a eu lieu au sujet du passage des poids-lourds sans le centre de Preuilly-sur-Claise. Comme la proposition d'un nouveau trajet n'a pas été retenue par les autres communes concernées, la commune de Preuilly/Claise prévoit de réaliser divers aménagements sur les trottoirs afin d'inciter les camions à ne plus passer sur ce trajet.

Mr Perron demande s'il ne serait pas envisageable de procéder à une limitation de tonnage sur cette route et Monsieur le Maire répond que ce n'est pas possible car c'est une voie départementale.

Mr Salais fait part de son inquiétude de cette décision car les engins agricoles risquent d'emprunter beaucoup plus le circuit de Humeau et du chemin des pêcheurs, risquant d'endommager encore plus le Pont de Humeau.

- Mr Dupuis indique qu'il a participé à une réunion du SIEIL principalement dédiée au vote du budget.
- Mr Doucet nous indique qu'il n'a pas pu participer à la réunion de la commission

agricole car n'a pas reçu de convocation.

- Mr Chaboisson fait part de son mécontentement durable territorial face aux décisions prises par certaines instances, délaissant notre secteur rural, ce qu'il indiquera certainement lors de sa participation à la prochaine commission économique.
- Mrs Dupuis et Vignaud formulent le souhait d'un recensement des chemins ruraux et de faire un état sur leur praticabilité.
Monsieur le Maire les informe qu'une réunion est organisée par l'AMIL le 16 mars prochain sur ce sujet et il est proposé d'y inscrire Mr Vignaud.
- Mr Perron informe l'assemblée de son projet de réouverture de la Halle, comme l'an passé les vendredi, samedi et dimanche l'été prochain.
Mr le Maire précise que les conditions de la mise à disposition de la halle seront actualisées au printemps.

La séance est levée à 20 heures 30.